

Les ménages de Charleville aux XVIII^e-XIX^e siècles

Charleville Households in the 18th and 19th Centuries

Stéphane Minvielle



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoiremesure/4788>

DOI : [10.4000/histoiremesure.4788](https://doi.org/10.4000/histoiremesure.4788)

ISSN : 1957-7745

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2013

Pagination : 17-52

ISBN : 978-2-7132-2400-3

ISSN : 0982-1783

Référence électronique

Stéphane Minvielle, « Les ménages de Charleville aux XVIII^e-XIX^e siècles », *Histoire & mesure* [En ligne], XXVIII-2 | 2013, mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 12 mars 2026. URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/4788> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoiremesure.4788>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Stéphane MINVIELLE*

Les ménages de Charleville aux XVIII^e-XIX^e siècles

Résumé. En France, depuis les années 1950, l'étude des recensements est longtemps restée marginale par rapport à la reconstitution des familles, essentiellement, à la différence d'autres pays européens, parce que les listes nominatives disponibles pour donner lieu à des enquêtes sérielles sont rares. À Charleville, celles établies entre le milieu du XVIII^e siècle et le début du XX^e siècle sont un observatoire exceptionnel pour scruter de manière très fine les caractéristiques démographiques des ménages sur une longue période : taille, structure, composition, etc. Surtout, la répétition annuelle de ces recensements permet une approche longitudinale qui révèle la profonde instabilité des formes de corésidence dans les populations du passé.

Mots-clés. Ménages, démographie, analyse longitudinale, structures familiales, corésidence

Abstract. Charleville Households in the 18th and 19th Centuries

In France, the study of census results has been marginalized since the 1950s by the method of family reconstruction because, unlike in other European countries, too few census data are available to develop large-scale studies. The census conducted in Charleville from the mid-18th to early 20th centuries is therefore an exceptional source for studying household demographics – size, structure, composition, etc. – in detail and over the long term. Above all, as the census was conducted annually, it is possible to take a longitudinal approach that reveals the acute instability of forms of co-residence in the past.

Keywords. Household, demography, longitudinal analysis, family structures, co-residence

* Centre des nouvelles études sur le Pacifique (CNEP) – Université de Nouvelle-Calédonie, IUFM, campus de Nouville, BPR4, 98 851 – Nouméa cedex, Nouvelle-Calédonie, France. E-mail : steminv@sfr.fr

Depuis la naissance de la démographie historique dans les années 1950, l'historiographie française a davantage privilégié la notion de couple par rapport à celle de ménage. Ces deux notions, bien que souvent utilisées comme des synonymes ou considérées comme interchangeables, correspondent pourtant à deux réalités différentes¹. La première repose sur l'union d'un homme et d'une femme, et entraîne en général la naissance d'enfants. Il s'agit donc avant tout d'une approche biologique et lignagère de la famille fondée sur l'alliance et la reproduction. En revanche, la seconde offre une image différente du fait familial puisqu'elle le soumet au principe de coresidence, le fait de vivre sous le même toit. Si le couple est réduit à un mari, à sa femme et à leurs enfants, le ménage permet une lecture plus complexe par l'observation d'un vécu familial intense provenant du partage d'un même espace de vie entre parents et/ou personnes non apparentées. Certes, bien des fois, le couple et le ménage se recoupent, surtout quand prédomine un système dit nucléaire dans lequel la conclusion d'une alliance entraîne la formation d'un nouveau foyer. Toutefois, dans beaucoup de cas, tous les enfants d'un couple ne vivent pas avec leurs parents jusqu'à leur établissement matrimonial, et certains peuvent même, parfois, continuer à cohabiter avec leurs géniteurs après leur mariage. En outre, pour une durée plus ou moins longue, certains ménages accueillent en leur sein d'autres parents (père, mère, oncle, tante, neveu, nièce, etc.), voire des personnes non apparentées (domestiques, domiciliés, locataires, etc.).

Le fait que les historiens-démographes français aient surtout privilégié le couple par rapport au ménage s'explique par la renommée internationale que certains ont acquise grâce à l'application de la méthode « Louis Henry » d'analyse des registres paroissiaux et d'état civil². Dans un tel contexte, les recensements de population, dont l'intérêt n'est plus à démontrer pour l'étude du nombre, de la composition et de la structure des foyers, ont souvent été considérés comme secondaires par rapport à la reconstitution des familles, observatoire privilégié pour scruter les comportements démographiques d'une population, et notamment sa fécondité. À cela, deux explications majeures. La première est que, avant la Révolution française, la constitution de listes nominatives est très rare dans le royaume de France puis, si le principe de recensements quinquennaux est instauré à partir de la période révolutionnaire, il est rare qu'ils aient été conservés dans leur intégralité. À ce défaut de sources, on peut aussi ajouter le fait que, quand bien même

1. Pour une bonne illustration des approches combinées de l'histoire des couples et des ménages, on peut se reporter au classique F. LEBRUN, 1985.

2. Voir L. HENRY & A. BLUM, 1988, qui est l'ultime avatar d'une série de manuels d'exploitation des registres paroissiaux et d'état civil commencée dans les années 1950 avec M. FLEURY & L. HENRY, 1956.

la technique de la reconstitution des familles est, pour aller vite, une « invention » française³, ce sont des chercheurs anglo-saxons, réunis autour de Peter Laslett, qui ont les premiers compris les multiples avantages liés à l'utilisation des recensements de population pour appréhender l'histoire des populations et des familles du passé⁴. Cela ne signifie pas que la France soit restée à l'écart du mouvement d'analyse des listes nominatives, mais sans jamais en faire, à quelques exceptions près, un axe prioritaire de recherche. Au pire, les travaux français se sont bornés à multiplier des exemples destinés à valider ou à contester les conclusions du groupe de Cambridge, au mieux, ils ont souligné le caractère particulier du fonctionnement de certains systèmes familiaux, notamment dans les régions où dominait la structure de la famille-souche.

Ceci étant dit, les caractères principaux des ménages français de l'Ancien Régime et du XIX^e siècle sont aujourd'hui bien connus, qu'il s'agisse de leur taille moyenne, de leur structure et des principaux mécanismes à l'origine de leur formation puis de leur dissolution⁵. Pourtant, jusqu'à une époque très récente, il n'y a pas eu de vaste enquête lancée spécifiquement sur le sujet, ce qui explique pourquoi nos connaissances reposent sur des études inégalement réparties sur le territoire, et surtout concentrées sur des recensements du XIX^e siècle. En outre, à quelques exceptions près, la vision que l'on a des ménages français des XVIII^e-XIX^e siècles est en général limitée à quelques photographies figées à une date donnée, sans aucune possibilité de creuser les évolutions des normes et des pratiques dans le temps. Cela explique pourquoi, depuis une vingtaine d'années, très peu de travaux inédits sont venus compléter un corpus d'informations constitué pour l'essentiel dans les années 1960 et 1970⁶. En outre, comme dans d'autres domaines, l'analyse des listes nominatives a été touchée par la crise de l'histoire sociale à partir des années 1980, car il semblait difficile de faire émerger de nouvelles problématiques et des approches innovantes à partir de sources qui permettaient, au mieux, de juxtaposer des résultats souvent répétitifs⁷.

3. Le premier à avoir théorisé la méthode est le Suédois Hannes Hyrenius en 1942 (M. TERRISSE, 1975), mais elle commence à être mise en application en France à grande échelle à partir des travaux pionniers de P. GOUBERT, 1960 et E. GAUTIER & L. HENRY, 1958.

4. P. LASLETT & R. WALL, 1969.

5. S. MINVIELLE, 2010, troisième partie, chapitre 1 : « Diversité de la structure des ménages ».

6. Parmi les articles français les plus récents publiés à partir de l'étude « classique » d'une liste nominative, on peut retenir les articles de F.-J. RUGGIU, 1998 ou S. MINVIELLE, 2002.

7. Pour une analyse des principaux aspects de la crise de l'histoire sociale et de la démographie historique depuis les années 1980, voir P. BOURDELAIS, 1996, ou, plus récemment F.-J. RUGGIU, 2007.

Il n'empêche que les vingt dernières années ont été marquées par un regain d'intérêt pour l'analyse des ménages comme fondement incontournable de l'histoire de la famille, l'essentiel de ce renouvellement méthodologique et conceptuel ayant bénéficié de deux conditions favorables. La première tient à l'utilisation de l'outil informatique dans le but de constituer de vastes bases de données rendant progressivement moins intéressantes les approches centrées sur de simples monographies rurales ou urbaines à un moment donné⁸. La seconde, qui est la conséquence de la première, provient du lancement de programmes de recherche prenant davantage en compte la notion de cycle de vie des individus et leur suivi longitudinal à l'intérieur des ménages. Tout comme dans les années 1960, au moment de la « découverte » des structures familiales des sociétés préindustrielles par le groupe de Cambridge, la France n'a pas joué un rôle moteur dans ces nouvelles approches⁹, mais le projet « Mobilités, Population, Familles »¹⁰, lancé en 2008, entend participer pleinement à ce mouvement de renaissance et de renouveau des études sur les individus, les familles et les ménages, dont les fondements ont surtout été posés par des chercheurs étrangers.

Pour ce faire, les recensements annuels de la population de Charleville aux XVIII^e siècle et XIX^e siècle constituent une source aussi exceptionnelle que riche¹¹. Son premier avantage réside dans le fait de disposer, de manière presque continue et pour l'instant sans équivalent en France, d'une série de listes nominatives des habitants de cette ville rédigées année après année.

8. Dans le cadre de l'enquête « Charleville », même si l'approche classique de l'étude des recensements n'est pas au cœur des problématiques retenue, une étude détaillée conduite à partir d'un seul recensement, celui de 1790, a cependant été menée : voir S. MINVIELLE, à paraître.

9. Parmi les nombreux travaux et programmes de recherche menés ces dernières années en Europe sur les recensements de population, on retiendra J. KOK & K. MANDEMAKERS, 2010 et K. MANDEMAKERS, 2006, le récent congrès de la Société de démographie historique espagnole « *Censos a lo largo de la historia (1591-2011)* », Madrid, juin 2012 ou le MOSAIC Project de l'institut Max Planck de Rostock (www.censusmosaic.org) lancé lors de la rencontre scientifique « *Reconstructing the Population History of Continental Europe by Recovering Surviving Census Records* », Rostock, mai 2011. Assez proche dans leur approche de la mise en série des recensements, retenons le IECM (*Integrated European Census Microdata* : www.iecm-project.org) ou le NAPP (*North Atlantic Population Project* : www.nappdata.org/napp).

10. Pour une présentation exhaustive du projet et de ses premiers résultats, voir F. BOUDJAABA *et al.*, 2010. Voir aussi F.-J. Ruggiu, 2005.

11. Les recensements annuels de la population de Charleville sont conservés aux Archives municipales de la ville pour ceux réalisés entre 1698 et 1790, puis aux Archives départementales des Ardennes pour ceux réalisés entre 1792 et 1910. À noter que, au XIX^e siècle, on trouve aussi des recensements annuels de la population à Versailles : C. LEVY-VROELANT, 1988 et 1989.

Le caractère exceptionnel de cette documentation est en outre renforcé par le fait qu'il s'agit d'une cité dont la fondation remonte à peine au début du xviii^e siècle, et qui connaît une forte croissance démographique à l'époque de l'industrialisation. Grâce au zèle des autorités municipales de Charleville, nous disposons donc d'une quantité d'informations impressionnante et qui d'ailleurs, pour l'instant, n'a donné lieu qu'à une exploitation très partielle compte tenu du travail titanesque que représenterait une informatisation systématique du contenu de tous les recensements carolopolitains. Il y a donc encore un fossé énorme entre l'ambition légitime de suivre pas à pas les individus dans cette ville et le temps nécessaire pour construire un outil efficace pour atteindre cet objectif, d'autant plus que la source présente de nombreuses limites, notamment en ce qui concerne l'identification précise de certains habitants. Quoiqu'il en soit, toute une série de questionnements jusque là inaccessibles en raison de la documentation fragmentaire utilisée par les pères de l'analyse des listes nominatives devient possible. Toutefois, alors que la constitution de la base de données est encore loin d'être achevée, il ne saurait être question de faire dans cet article le tour de toutes les caractéristiques majeures des ménages carolopolitains, ni de présenter toutes les innovations méthodologiques permises par la mise en série des recensements. Plus modestement, notre ambition est avant tout de proposer un bilan d'étape, très incomplet mais pourtant nécessaire pour disposer d'une description d'ensemble des ménages de Charleville aux xviii^e-xix^e siècles. Le premier enseignement que l'on peut alors tirer des listes carolopolitaines est que la taille, la composition et la structure des ménages sont fortement marquées par des facteurs liés à la localisation géographique et à la taille de la ville. En outre, la possibilité de scruter les ménages sur la longue durée laisse apparaître deux phénomènes jusqu'alors peu abordés dans des études antérieures, à savoir la mobilité et la plasticité des formes de coresidence. Au lieu de déboucher sur la définition d'un modèle unique et immuable, l'observation des foyers carolopolitains invite au contraire à prendre la mesure du caractère toujours provisoire, inachevé et en perpétuel mouvement du paysage social de cette ville, scruté ici au travers du prisme des ménages qui le composent. Pour des raisons liées à l'état d'avancement de la construction de la base de données, ce travail insiste davantage sur les comportements du xviii^e siècle que sur ceux du xix^e siècle. Pour aller vite, les résultats généraux, et les plus classiques du point de vue méthodologique, abordent la période comprise entre les années 1740 et 1870, alors que, par exemple, le suivi longitudinal des ménages n'est pour l'instant possible que pour le milieu du xviii^e siècle si l'on souhaite bénéficier d'une profondeur d'analyse qui, sans être exceptionnelle, aboutit déjà à des conclusions intéressantes.

1. Des ménages de taille réduite

Pour débiter, l'indicateur le plus simple consiste à calculer la taille moyenne des ménages caropolitains aux XVIII^e-XIX^e siècles. Compte tenu de la manière dont a été constituée la base de données et afin d'éviter tout biais statistique, seules les familles dont le patronyme du chef de ménage commence par la lettre B sont retenues. Pour la cohorte d'observation 1739-1761, les 2 614 ménages observés sont composés de 3,93 personnes¹², puis de 4,40 en 1807-1814 (1 210 ménages) et de 3,25 en 1856-1876 (4 893 ménages)¹³. Avec des valeurs extrêmes comprises entre 3,11 individus par ménage en 1864 et 4,59 individus en 1809, les foyers caropolitains abritent donc, pour aller vite, entre 3 et 4,5 personnes aux XVIII^e et XIX^e siècles (Tableau 1). De tels niveaux sont à peu près conformes aux conclusions des travaux pionniers menés par le groupe de Cambridge il y a quelques décennies, à savoir qu'il est rare, dans l'Europe préindustrielle, que l'on s'éloigne de moyennes comprises entre quatre et six personnes vivant sous le même toit¹⁴. En outre, la situation de Charleville est proche de celle d'autres villes françaises de l'époque (3,2 à Pontoise en 1781, 3,5 à Valenciennes en 1693, 3,9 à Senlis en 1765 ou 5,1 à Strasbourg en 1698¹⁵). Cette situation s'explique par plusieurs phénomènes, à commencer par la domination, dans la France du Nord, de formes de corésidences organisées autour d'un noyau conjugal simple¹⁶. De plus, jusqu'au XIX^e siècle, la persistance d'un fort niveau de mortalité, surtout chez les enfants mais aussi chez les adultes, réduit régulièrement le nombre de personnes vivant sous le même toit, sans négliger que des pratiques sociales, comme la mise en nourrice des nouveau-nés ou le placement de jeunes enfants dans d'autres familles comme apprentis ou domestiques, peut accentuer le phénomène¹⁷. Tout cela est en partie compensé par le fait qu'un foyer, dans certains cas, peut abriter des domestiques ou des personnes, extérieures à la parenté, hébergées à titre gratuit ou contre un loyer, nous y reviendrons.

12. Les années 1740, 1741 et 1746 n'ont pas été prises en compte car la source est manquante.

13. Les années 1861-1863 et 1870-1872 n'ont pas été prises en compte car elles n'ont pas été intégrées pour l'instant dans la base de données.

14. P. LASLETT & R. WALL, 1972.

15. Pour des exemples français de taille moyenne de ménages, voir J.-L. FLANDRIN, 1976 ou R. MOLS, 1955. Pour Pontoise, J. DUPÂQUIER, 1992.

16. J.-L. FLANDRIN, 1976.

17. J.-P. BARDET *et al.* (dir.), 2003.

Tableau 1. *Taille moyenne des ménages à Charleville (échantillon B)*

<i>Année</i>	<i>Nombre de ménages</i>	<i>Taille moyenne (Nb de personne par ménage)</i>
<i>1. Au milieu du XVIII^e siècle</i>		
1739	130	3,82
1742	126	3,57
1743	120	3,49
1744	116	3,58
1745	131	3,53
1747	121	3,84
1748	126	3,78
1749	133	3,79
1750	129	3,84
1751	126	3,75
1752	125	3,87
1753	132	3,93
1754	130	3,88
1755	137	4,03
1756	133	4,09
1757	142	4,26
1758	141	4,33
1759	141	4,20
1760	131	4,39
1761	144	4,30
Total	2 614	3,93
<i>2. Au début du XIX^e siècle</i>		
1807	162	4,46
1808	106	4,42
1809	133	4,59
1810	129	4,37
1811	158	4,54
1812	170	4,45
1813	179	4,25
1814	173	4,22
Total	1 210	4,40
<i>3. Au milieu du XIX^e siècle</i>		
1856	247	3,26
1857	253	3,14
1858	254	3,19
1859	255	3,16
1860	259	3,18
1864	331	3,11
1865	316	3,25
1866	329	3,31
1867	383	3,17
1868	379	3,19
1869	393	3,23
1873	383	3,54
1874	269	3,30
1875	420	3,30
1876	422	3,30
Total	4 893	3,25

Si la taille moyenne des ménages carolopolitains ne présente pas d'originalité majeure, la lecture des recensements successifs donne la possibilité de suivre la composition des familles année après année, et donc d'observer des évolutions inaccessibles lors de l'étude d'un recensement isolé, soit la méthode la plus couramment utilisée depuis l'invention de la méthode « Laslett » d'analyse des listes nominatives, et aussi l'une des critiques récurrentes formulée à son encontre. Au milieu du XVIII^e siècle, les valeurs extrêmes sont de 3,49 corésidents en 1743 et de 4,39 en 1760, soit une différence d'environ 20 %. Pour être plus précis, les données les plus basses correspondent au début des années 1740, avant une hausse progressive à partir de la seconde moitié de cette décennie. De tels écarts montrent que, sous l'Ancien Régime, la taille des ménages peut connaître des évolutions assez sensibles, notamment à cause de la récurrence des épisodes de surmortalité. Charleville a d'ailleurs été touchée par une forte crise au début des années 1740¹⁸. Il n'est donc pas étonnant que les ménages en subissent les conséquences, avant le retour progressif à une situation que nous pourrions qualifier de normale, dans laquelle la taille des familles carolopolitaines est davantage proche de 4 à 4,5 personnes que de 3,5 à 4 personnes. Il s'agit d'un niveau assez élevé dans un contexte urbain, mais Charleville est encore, au XVIII^e siècle, une agglomération de taille relativement modeste (environ 5 000 habitants vers 1750¹⁹). En revanche, les variations sont moindres lors des deux périodes d'observation suivantes (10 % de variation environ au lieu de 20 %), ce qui s'explique probablement par l'atténuation des mortalités catastrophiques au fil du temps mais aussi par une amélioration de la qualité de l'enregistrement et de l'identification des personnes vivant sous un même toit dans un XIX^e siècle davantage préoccupé par l'exactitude de la statistique démographique²⁰. Le dernier enseignement à tirer de la taille moyenne des ménages est sa chute d'environ 25 % entre les années 1810 et 1860. Elle est sans doute le résultat de la baisse de la fécondité des couples – rappelons que la France devient un pays aux enfants rares après 1850²¹ – dans une population privilégiant des formes nucléaires de corésidence. Ainsi, la part des ménages composés de deux à cinq personnes passe de 68,36 % dans les années 1740-1750 à 73,75 % dans les années 1850-1870 alors que le pourcentage de foyers comprenant au moins huit corésidents chute de 8,09 % à 2,96 % dans la même période (Tableau 2). En outre, sur un siècle, la baisse de la taille moyenne des ménages provient aussi de l'augmentation de la

18. Voir l'article de Cristina Munno sur la crise démographique de 1740 à Charleville dans ce même volume.

19. J.-P. POISSON, 1984.

20. J. DUPAQUIER, 1985 et J. DUPAQUIER & R. LE MÉE, 1988.

21. J.-P. BARDET, 1998.

Tableau 2. Répartition des ménages selon le nombre de corésidents (échantillon B)

Individus	Milieu XVIII ^e siècle		Début XIX ^e siècle		Milieu XIX ^e siècle	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
1	241	9,22	93	6,28	658	13,45
2	626	23,95	261	17,64	1 393	28,47
3	454	17,37	282	19,05	1 060	21,66
4	382	14,61	235	15,88	786	16,06
5	325	12,43	212	14,32	419	8,56
6	238	9,10	158	10,68	297	6,07
7	137	5,24	103	6,96	135	2,76
8	100	3,83	41	2,77	73	1,49
9	65	2,49	36	2,43	35	0,72
10	31	1,19	23	1,55	18	0,37
11	11	0,42	13	0,88	9	0,18
12	2	0,08	13	0,88	4	0,08
13	2	0,08	6	0,41	2	0,04
14			3	0,20	1	0,02
15			1	0,07	1	0,02
16					2	0,04
Total	2 614	100	1 480	100	4 893	100

part des ménages solitaires, qui découle de la croissance démographique de Charleville et de l'affirmation de son statut de ville moyenne au XIX^e siècle (environ 12 000 habitants dans les années 1870)²² : ils représentent 9,22 % au milieu du XVIII^e siècle puis 13,45 % au milieu du XIX^e siècle.

2. La domination de structures familiales simples

Ces premiers indicateurs offrent un panorama général sur les ménages de Charleville, mais ils ne permettent pas de rentrer dans le détail des structures familiales. Afin de disposer de données facilement comparables avec d'autres travaux, le recours à la méthode « Laslett » est un passage obligé, malgré les critiques dont elle a fait l'objet sur le fait qu'elle masque en partie la diversité des formes familiales observées à un moment donné²³. Parmi les quelques recensements saisis en intégralité dans la base

22. Il y a souvent une corrélation entre la taille de la ville et la part des ménages solitaires dans la population. Ainsi, dans la grande ville de Rouen, en 1793, le quartier de Saint-Nicaise abrite 39 % de ménages solitaires (J.-P. BARDET, 1983).

23. J.-P. RUGGIU, 2007, p. 41-42. Voir également L. BERKNER, 1972 et N. TADMOR, 1996.

de données, celui de 1753, qui comprend 1 422 ménages, montre que la population de Charleville se caractérise par la domination de structures familiales simples (Tableau 3). Les ménages nucléaires représentent à eux seuls 71,45 % des foyers carolopolitains, avec beaucoup de couples mariés vivant seuls ou avec leurs enfants. Ces derniers forment environ 80 % des familles classées dans la catégorie « ménages à noyau conjugal unique », et 56 % de l'ensemble des foyers carolopolitains. La néolocalité, c'est-à-dire le fait, pour un couple de jeunes mariés, de résider là où ne réside ni la famille de l'époux ni celle de l'épouse, est donc une règle qui souffre peu d'exceptions, et cette forme familiale, même si elle reste inférieure aux deux tiers des ménages recensés, est bien la norme. Dans un parcours de vie, il semble donc y avoir une corrélation directe, dans le Charleville du milieu du XVIII^e siècle, entre le mariage et la naissance d'un nouveau foyer. Même si un tel résultat était forcément attendu dans le nord de la France²⁴, ajoutons que le fait de se trouver en ville influe aussi sur ce type de comportement car l'exiguïté de nombreux logements et la part importante de migrants installés de façon plus ou moins ancienne dans la cité sont un obstacle au développement de formes de corésidence complexes. Il convient enfin de noter la part importante des structures dans lesquelles un seul parent biologique vit avec ses enfants (environ 20 % des ménages à noyau conjugal unique). Parce que les femmes sont en général nombreuses à être confrontées au veuvage et à l'impossibilité de conclure une nouvelle union, surtout si elles sont déjà âgées et encore chargées d'enfants, 80 % de ces ménages ont un chef de sexe féminin. Toutefois, une telle situation ne peut pas être qualifiée de solitude féminine puisque, dans ce cas, la mère de famille abrite dans son foyer un ou plusieurs de ses enfants qui, s'ils sont suffisamment âgés, peuvent aider par leur travail à assurer la subsistance du foyer. Beaucoup doivent cependant faire face à une situation précaire du fait qu'elles sont les seules à subvenir aux besoins matériels du ménage.

Outre la domination très importante des ménages nucléaires, le dépouillement intégral du recensement de 1753 révèle que la part des ménages solitaires est, cette année-là, assez élevée, puisqu'elle représente 13,8 % des familles vivant à Charleville. Toutefois, cela ne signifie pas forcément que ces personnes vivent seules puisqu'elles peuvent avoir à leur service un ou plusieurs domestiques, voire héberger des individus à titre gratuit ou contre un loyer. Toutefois, la typologie « Laslett » ne prend pas en compte ce type de situation dans la mesure où elle propose avant tout une classification fondée sur les formes de corésidence entre parents, ce

24. À Valenciennes, en 1693, 12,9 % des ménages sont de type 1, 3,1 % de type 2, 75,7 % de type 3, 8,1 % de type 4 et 0,2 % de type 5.

Tableau 3. *Structures familiales à Charleville en 1753*
(tous ménages, typologie « Laslett »)

	Nombre de ménages	%
<i>Type 1 : Ménages solitaires</i>	196	13,8
Homme indéterminé	40	
Femme indéterminée	52	
Veuf	0	
Veuve	76	
Célibataire H	6	
Célibataire F	12	
Femme mariée	10	
<i>Type 2 : Ménages sans noyau conjugal</i>	50	3,5
Frère et sœur	26	
Autres parents corésidents	6	
Pas de lien de parenté connu	18	
<i>Type 3 : Ménages à noyau conjugal</i>	1 016	71,5
Couple marié sans enfant	186	
Couple marié avec enfants	612	
Homme ou veuf avec enfants	42	
Femme ou veuve avec enfants	176	
<i>Type 4 : Ménages élargis</i>	127	8,9
Élargi à ascendants	52	
Élargi à descendants	6	
Élargi à collatéraux	68	
Élargi à ascendants et collatéraux	1	
<i>Type 5 : Ménages à noyaux multiples</i>	29	2,0
Noyau secondaire ascendant	13	
Noyau secondaire descendant	6	
Noyaux collatéraux	9	
Frérèches	0	
Autres types à noyaux multiples	1	
<i>Type 6 : Indéterminé</i>	4	0,3

qui laisse alors ces catégories de population de côté. Quoi qu'il en soit, l'absence de mention de l'âge des chefs de famille et le peu d'informations sur l'état matrimonial exact des solitaires ne permet pas d'avoir une vision très claire des circonstances conduisant un individu à vivre seul pendant une période plus ou moins longue. La seule chose assurée est que ce sont avant tout des femmes qui se retrouvent dans cette situation (elles forment 76,5 % des ménages solitaires, qu'elles apparaissent dans le recensement

comme célibataires, veuves, mariées ou de statut indéterminé, mais selon toute apparence avec une domination des veuves²⁵).

En revanche, malgré l'écrasante domination des formes familiales simples – les ménages solitaires ou à noyau conjugal unique représentent environ 85 % du total des ménages en 1753 –, les structures plus complexes ou atypiques ne sont pas absentes du paysage carolopolitain. Ainsi, si la part des foyers sans structure conjugale est faible (3,5 %), environ la moitié d'entre eux sont des foyers composés exclusivement de frères et de sœurs²⁶. Un tel comportement peut avoir plusieurs origines : poursuite, après le décès des parents, d'une corésidence entre les membres d'une fratrie, dont au moins certains sont des adultes ; volonté d'échapper à une vie solitaire souvent synonyme de déclassement social pour des adultes ou des personnes âgées en situation de veuvage ; cohabitation provisoire entre des célibataires originaires ou non de Charleville jusqu'à leur établissement matrimonial ; etc. Les formes de corésidence complexes, quant à elles, sont surtout composées de ménages élargis (127 ménages, soit 8,9 %) et de quelques ménages multiples (29 ménages, soit 2 %). Ils représentent environ 11 % du total des familles recensées en 1753, ce qui place donc Charleville largement en dessous du seuil à partir duquel il est possible de parler de modèle familial polynucléaire fondé sur la cohabitation de plusieurs générations de parents mariés sous le même toit²⁷. En ce qui concerne les ménages élargis, le fait d'héberger un frère ou une sœur, un oncle ou une tante, un neveu ou une nièce est le cas le plus fréquent puisque ces situations représentent près de la moitié des ménages élargis (68 ménages sur 127, soit 53,5 %), légèrement plus que les ménages accueillant l'un des parents ou des beaux-parents du chef déclaré (52 ménages). Cela ne signifie pas qu'il existe une volonté de privilégier les collatéraux par rapport aux autres membres de la parenté puisque, par exemple, le stock d'ascendants directs avec lesquels un chef de famille peut résider est en général réduit du fait de la mortalité. En outre, compte tenu de la taille moyenne assez basse des ménages, la configuration la plus fréquente est d'accueillir un seul parent, comme le montre le très faible nombre de foyers comprenant à la fois un ascendant et un collatéral du chef. En revanche, parmi les ménages à noyaux multiples, la

25. Sur la question de la solitude féminine, voir les travaux de S. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, 2003, p. 77-84.

26. S. MINVIELLE & F. BOUDJAABA, à paraître. À Charleville, la part des ménages comprenant au moins un collatéral (frère/sœur, oncle/tante, neveu/nièce) est de 8,2 % en 1753, toutes formes familiales confondues (ménage sans noyau conjugal, ménages élargis, ménages à noyaux complexes).

27. Pour mesurer la différence entre la situation de Charleville et celle des régions où domine la famille-souche, comme les Pyrénées, voir A. FAUVE-CHAMOUX, 1984 et 1987.

place des collatéraux n'est plus dominante car ils ne représentent qu'environ un tiers des situations rencontrées (9 sur 29). Les choix les plus fréquents correspondent alors à la cohabitation du couple des parents avec celui d'un des enfants, ou l'inverse. Ainsi, les structures familiales complexes repérables à Charleville au milieu du XVIII^e siècle reposent sur un double modèle : le premier, qui donne naissance à des ménages élargis, passe avant tout par l'adjonction d'un collatéral au ménage, et le second, qui entraîne la formation d'un ménage à noyaux conjugaux multiples, voit cohabiter au contraire des parents directs appartenant à des générations différentes. Toutefois, dans un cas comme dans l'autre, le fait d'observer ces formes de coresidence à un moment donné ne dit rien, pour l'instant, sur le fait de savoir si elles sont éphémères ou durables.

Enfin, malgré quelques fluctuations, la comparaison de trois échantillons de ménages ayant à leur tête un chef dont le patronyme commence par la lettre B (1739-1752²⁸, 1805-1809 et 1876) ne révèle aucune transformation majeure de la répartition des formes familiales entre le milieu du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle (Tableau 4), preuve que la contraction de la taille moyenne des ménages constatée plus haut ne provient pas d'un nouveau rapport de forces entre les différentes formes de coresidence, mais plutôt de la baisse de la fécondité des couples ou de la raréfaction de la présence de domestiques, de domiciliés ou de locataires. Ainsi, malgré l'évolution probable de certains comportements démographiques de la population carolopolitaine sur un siècle, rien ne vient altérer la domination des structures familiales nucléaires simples.

Tableau 4. *Structures familiales à Charleville aux XVIII^e-XIX^e siècles (échantillon B, typologie Laslett)*

	1739-1752		1805-1809		1876	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Ménages solitaires	185	14,6	46	6,6	77	18,2
Ménages sans noyau conjugal	65	5,1	18	2,6	10	2,4
Ménages à noyau conjugal	931	73,7	548	78,3	310	73,1
Ménages élargis	68	5,4	66	9,4	25	5,9
Ménages à noyaux multiples	14	1,17	22	3,1	0	0,0
Indéterminé	1	0,1	0	0,0	2	0,5

28. Les années 1740, 1741 et 1746 ne sont pas comptabilisées.

3. Des femmes chefs de ménage

Les ménages recensés à Charleville aux XVIII^e-XIX^e siècles, dont nous savons maintenant qu'ils sont de taille réduite et majoritairement de forme conjugale, ont en outre fréquemment pour chef un individu de sexe masculin, ce qui est la conséquence naturelle de la place éminente dévolue aux hommes dans la société d'Ancien Régime, mais aussi dans celle régie par le *Code civil* napoléonien au XIX^e siècle²⁹. Toutefois, les nombreux travaux effectués à partir des recensements au cours des cinquante dernières années ont montré que les femmes pouvaient également se retrouver chefs de ménage, notamment en ville³⁰. Ainsi, bien que la loi les place sous l'autorité de leur père ou de leur conjoint, les recensements carolopolitains contiennent un nombre important de foyers dans lesquels un individu de sexe féminin est mentionné comme chef : 30,2 % en 1750, 19,4 % en 1810, 11,7 % en 1856 (Tableau 5). Leur part dans l'ensemble des ménages accuse donc un net fléchissement tout au long de la période étudiée, ce qui donne l'impression que l'Ancien Régime, souvent présenté comme une période pourtant peu propice à l'autorité féminine, était tout à fait compatible avec l'existence de nombreux ménages féminins. Il n'empêche que, quelle que soit la période considérée, l'accès d'une femme au statut de chef de famille ne peut être envisagé qu'en cas de défaillance ou d'absence de l'autorité masculine, ce qui donne aux ménages féminins une identité propre dans le paysage familial carolopolitain. Le premier élément concerne l'âge des femmes placées à la tête d'un foyer au XIX^e siècle³¹, qui est de 56 ans en 1810 et de 57,85 ans en 1856, soit des valeurs d'environ dix ans supérieures à celles obtenues lorsqu'il s'agit d'un homme. Dans beaucoup de cas, une femme n'accède au rôle de chef de ménage qu'après la mort de son époux si elle est mariée, ou de son père si elle est célibataire. Par ailleurs, les foyers dirigés par une femme abritent moins de corésidents que les autres : 2,59 individus en 1750, alors que la taille moyenne des ménages carolopolitains est de 3,84 à cette date, puis 2,44 individus contre 4,37 en 1810 et 1,55 individus contre 3,26 en 1856. Un ménage féminin est donc 40 % à 50 % moins peuplé qu'un ménage ayant un homme à sa tête. Le fait que l'absence d'une tutelle masculine permette aux femmes de figurer comme chef est enfin confirmé

29. M. DAUMAS, 2004, A. WALCH, 2003, A. VERJUS, 2010 et J. DUPÂQUIER & J. GOY, 1988, p. 84-109.

30. G. RYCZKOWSKA & O. PERROUX, 2006.

31. Le calcul est impossible au XVIII^e siècle car les âges des individus ne sont pas, sauf exception, mentionnés dans les recensements.

Tableau 5. Femmes chefs de ménage à Charleville aux XVIII^e-XIX^e siècles (échantillon B)

	1750	1810	1856
Nombre total de ménages	129	129	247
Femme chef de ménage	39 (30,2 %)	25 (19,4 %)	29 (11,7 %)
Âge moyen des femmes chefs de ménage	Indisponible	56,00	57,85
Taille moyenne des ménages ayant une femme pour chef	2,59	2,44	1,55
<i>État matrimonial des femmes chefs de ménage (nombres de ménages)</i>			
Célibataire	2	1	13
Mariée	2	2	0
Veuve	23	17	10
Indéterminé	12	5	6
<i>Structure familiale si femme chef (nombre de ménages)</i>			
Solitaire	13	12	20
Dont femme vivant réellement seule	9	10	17
Sans noyau conjugal	5	0	6
Noyau conjugal	18	11	3
Elargi	3	1	0
Multiple	0	1	0
<i>Principales professions des femmes chefs de ménage</i>			
	Journalière 9	Rentière 7	Rentière 11
	Marchande 7	Sans état 4	Couturière 6
	Rentière 5	Journalière 3	Journalière 5
	Couturière 4	Lessiveuse 2	Sans état 4

par l'état matrimonial sous lequel elles sont enregistrées : au moins les deux tiers sont des veuves en 1750 et 1810, puis au moins un tiers en 1856³².

Ceci étant dit, dans la limite de la période chronologique couverte par les recensements de Charleville intégrés dans la base de données, deux périodes s'opposent assez nettement, les résultats obtenus en 1810 faisant office de transition. Le XVIII^e siècle se caractérise par une importante proportion de ménages dirigés par des femmes, alors que le XIX^e siècle voit leur part régresser sensiblement. Cette évolution peut s'expliquer par l'évolution de la mortalité, et notamment par l'allongement de la durée de vie commune des conjoints avant un veuvage. Le fait qu'il y ait moins de veuves dans la société carolopolitaine induirait donc des opportunités plus réduites pour les femmes de diriger un foyer. Un autre élément à prendre en considération est la part importante de femmes célibataires dirigeant un

32. S. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, 2001.

foyer en 1856 (environ 50 %), et le nombre très réduit de corésidents dans les ménages féminins à cette date (1,55). Alors que les ménages féminins pouvaient être interprétés comme des ménages normaux mais incomplets, du fait de l'absence d'une tutelle masculine suite à un décès, jusqu'au début du XIX^e siècle, les choses changent ensuite puisqu'une femme chef de ménage est beaucoup plus souvent une célibataire vivant seule ou avec très peu de corésidents. Cette évolution peut refléter une fragilisation de la position sociale des chefs de ménage féminins au fil du temps, la solitude et l'absence d'une solidarité familiale fondée sur le fait de vivre ensemble étant souvent synonymes de pauvreté et de précarité.

Cette impression est confirmée par l'examen des structures familiales des ménages dans lesquels une femme est déclarée chef de ménage. En effet, celles-ci se caractérisent d'abord par une part élevée de ménages solitaires (33 % en 1750, mais 69 % en 1856), avec surtout, en leur sein, un nombre de plus en plus important de femmes vivant vraiment seules (70 % en 1750, 85 % en 1856)³³. En outre, la figure de la veuve chef de ménage continuant, après la mort de son mari, à élever seule ses enfants tend à disparaître : 46 % des ménages féminins sont dans cette situation en 1750, contre à peine 10 % en 1856. Ces évolutions permettent en réalité de distinguer deux types de ménages féminins, marquées par une solitude croissante au fil du temps : d'un côté, des femmes pauvres ne disposant que de leurs bras pour assurer leur subsistance (journalière) ou vivant de petits métiers peu rémunérateurs (couturière) et, de l'autre, des femmes sans doute plus aisées (marchande, rentière) mais qui, suite à un veuvage ou parce qu'elles ne se sont jamais mariées, sont à la tête de leur foyer. La première catégorie semble particulièrement courante à la fin de l'Ancien Régime, alors que la seconde domine beaucoup plus au milieu du XIX^e siècle.

4. La place des enfants dans les ménages carolopolitains

Compte tenu de la prédominance des formes familiales nucléaires à Charleville aux XVIII^e-XIX^e siècle, l'un des principaux facteurs influant sur la taille et la structure des ménages est la fécondité des couples. Malheureusement, la base de données ne permet pas encore, dans son état actuel, de disposer de données définitives à ce sujet. En effet, sauf exception, les recensements du XVIII^e siècle mentionnent le nombre d'enfants hébergés dans le foyer, mais sans

33. En appliquant la typologie « Laslett » pour la classification des ménages, un individu formant un ménage solitaire ne vit pas forcément seul, par exemple s'il a un domestique à son service ou s'il héberge une personne à titre gratuit ou contre un loyer.

distinguer la nature précise de la filiation (germaine, utérine ou consanguine) et surtout sans préciser le sexe, le prénom ou l'âge des membres d'une fratrie. Un siècle plus tard, alors que les listes nominatives sont pourtant devenues plus précises, les très jeunes enfants ne sont toujours pas identifiés avec précision. Un autre problème provient du fait que les actes issus des registres paroissiaux et d'état civil carolopolitains n'ont pas fait l'objet d'un dépouillement systématique en dehors des mariages de l'ensemble du XVIII^e siècle et des baptêmes célébrés au milieu du XVIII^e siècle. Bref, les lacunes et les limites actuelles de la base de données ne permettent d'approcher que de façon très partielle la fécondité des couples et ses conséquences sur les formes de coresidence.

Pour l'instant, la seule période pour laquelle il est possible de mesurer la taille des descendance des couples est celle comprise entre 1735 et 1759 (Tableau 6). Le croisement des recensements et des registres paroissiaux aboutit à un corpus de 92 hommes dont le patronyme commence par la lettre B et qui, durant cette période, ont convolé une ou plusieurs fois. En moyenne, chacun de ces individus a eu 4,73 enfants, qu'ils soient issus du même lit ou de lits successifs³⁴. La taille des descendance apparaît donc assez modeste, apparemment fort éloignée de comportements qui pourraient être qualifiés d'hyperféconds. Dans les sociétés préindustrielles, les raisons qui sont à l'origine de cette situation sont connues depuis longtemps, à commencer par la durée assez courte des unions à cause des niveaux élevés de mortalité ou de l'âge élevé au mariage. Toutefois, même si le calcul opéré ici s'éloigne quelque peu des méthodes classiques de quantification de la fécondité, la moyenne carolopolitaine n'est pas très différente de celle d'autres villes françaises au XVIII^e siècle : 5,32 à Meulan en 1740-1789, 6,04 à Verdun en 1750-1769 ou 4,09 à Rouen en 1730-1759³⁵. Sans rentrer dans un débat sur l'ampleur et la chronologie du tournant contraceptif français à la fin de l'Ancien Régime, ce qui serait pour le moins hasardeux compte tenu des données actuellement disponibles sur Charleville, il est certain que peu de Carolopolitains disposent d'une descendance pléthorique. Les situations sont cependant assez contrastées puisque près de 20 % des hommes de l'échantillon n'ont eu aucun enfant et 14 % un seul, alors que 25 % ont eu entre six et dix enfants et environ 11 % entre onze et seize enfants. La taille des descendance est donc extrêmement diverse.

34. Ce calcul ne repose pas sur la méthode classique de mesure de la fécondité des couples en utilisant la méthode « Louis Henry ». Il ne s'agit donc pas ici d'une descendance théorique fondée sur une analyse longitudinale ou transversale des taux de fécondité, ni même d'un nombre moyen d'enfants par couple, mais du nombre moyen d'enfants légitimes qu'ont eu les hommes retenus dans l'échantillon. Voir L. HENRY & A. BLUM, 1988.

35. Il s'agit ici de nombres moyens d'enfants par couple. M. LACHIVER, 1969, S. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, 1991, J.-P. BARDET, 1983.

Tableau 6. *Nombre d'enfants par individu
(hommes mariés, mariages célébrés en 1735-1759, échantillon B)*

Enfants	Nombre de couples	%	%
0	19	20,7	20,7
1	13	14,1	
2	4	4,4	
3	9	9,8	43,5
4	6	6,5	
5	8	8,7	
6	2	2,2	
7	5	5,4	
8	5	5,4	25,0
9	5	5,4	
10	6	6,5	
11	3	3,3	
12	3	3,3	
13	0		10,9
14	0		
15	2	2,2	
16	2	2,2	
Total	92	100,00	100,00

Note. Nombre d'individus observés : 92.
Nombre moyen d'enfants par individu : 4,73

Quoi qu'il en soit, les 4,73 enfants par individu obtenus au milieu du XVIII^e siècle sont une base de départ utile pour effectuer une comparaison entre la descendance estimée et le nombre de filles et de garçons mentionnés dans les recensements annuels. En effet, aux XVIII^e-XIX^e siècles, les descendants directs d'un couple ne vivent pas toujours avec leurs parents durant l'enfance car cette forme de coresidence, même si elle peut paraître comme la plus naturelle, est tributaire de deux phénomènes, à savoir la mortalité des enfants et leur éventuel départ pour une période plus ou moins longue en dehors du foyer parental, que ce soit pour être mis en nourrice à leur naissance, pour être envoyés en pension, pour les plus aisés, afin de parfaire leur éducation ou pour être placés comme apprentis ou domestiques. En outre, une fois que les enfants ont atteint l'âge adulte et qu'ils se sont mariés, ils forment un nouveau foyer, ce qui explique pourquoi les couples de personnes âgées vivent fréquemment seuls. Pour le moment, en l'absence d'un couplage satisfaisant avec d'autres sources, il n'est pas possible de quantifier précisément tous ces phénomènes. En revanche, l'absence d'identification précise des enfants n'empêche pas de mesurer leur co-présence dans un foyer à une date donnée. Ainsi, par

Tableau 7. *Nombre d'enfants par ménage quand le chef est marié au milieu du XVIII^e siècle (tous ménages)*

Enfants	1742		1753		1790	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
0	185	25,7	221	24,2	313	23,6
1	150	20,8	194	21,2	245	18,5
2	143	19,9	182	19,9	249	18,8
3	107	14,9	144	15,8	204	15,4
4	54	7,5	84	9,2	139	10,5
5	41	5,7	41	4,5	75	5,7
6	26	3,6	24	2,6	57	4,3
7	8	1,1	14	1,5	21	1,6
8	5	0,7	6	0,7	16	1,2
9	1	0,1	1	0,1	5	0,4
10			1	0,1	2	0,2
11			2	0,2	1	0,1
Total	720	100	914	100	1 327	100
	<i>Nombre d'individus</i>		<i>Nombre d'individus</i>		<i>Nombre d'individus</i>	
Enfant < 16 ans	1,70		1,67			
Enfant > 16 ans	0,29		0,37			
Total Enfants	1,99		2,04		2,24	
Ménage	4,42		4,61		4,63	

rapport à une descendance totale estimée entre quatre et cinq, les trois recensements dépouillés en intégralité au XVIII^e siècle montrent que le nombre moyen d'enfants cohabitant avec un couple marié est beaucoup plus faible (Tableau 7) : 1,99 en 1742, 2,04 en 1753 et 2,24 en 1790. À chaque fois, ils représentent environ 40 % à 50 % du nombre total des corésidents, et la légère hausse observée sur un demi-siècle tend à prouver qu'une éventuelle baisse de la fécondité a été compensée par une chute de la mortalité des enfants ou par le recul des placements en dehors du foyer. Un dernier élément laisse toutefois penser que c'est surtout pendant les premières années de l'enfance que la corésidence est la plus fréquente, pour ne pas dire la norme. En effet, le nombre d'enfants de plus de seize ans présents au foyer parental est en général très faible (0,29 en 1742 et 0,37 en 1753) alors que ces adolescents ou très jeunes adultes sont pourtant encore loin de l'âge auquel ils vont se marier.

La cohabitation des enfants avec leurs parents est en outre très dépendante du déroulement du cycle de vie des individus et des ménages, comme le montrent les résultats obtenus à partir du recensement de 1790, le seul du XVIII^e siècle pour lequel nous disposions de l'âge des chefs de

Tableau 8. Nombre d'enfants par ménage quand le chef est marié et selon son âge en 1790

Enfants	25-29 ans		30-34 ans		35-39 ans		40-44 ans		45-49 ans		50-54 ans		55-64 ans		65-79 ans	
	nM*	%	nM	%	nM	%	nM	%	nM	%	nM	%	nM	%	nM	%
0	16	30,1	23	18,8	20	13,3	20	14,2	18	12,9	22	19,1	56	28,7	38	50,0
1	17	32,0	28	22,9	21	14,0	17	12,1	24	17,2	20	17,3	41	21,0	10	13,1
2	14	26,4	29	23,7	38	25,3	24	17,1	12	8,6	12	10,4	40	20,5	11	14,4
3	2	3,8	27	22,1	29	19,3	17	12,1	31	22,3	22	19,1	22	11,2	8	10,5
4	3	5,7	10	8,2	20	13,3	24	17,1	23	16,5	16	13,9	16	8,2	2	2,6
5			0		11	7,3	17	12,1	12	8,6	8	7,0	8	4,1	4	5,7
6	1	1,9	3	2,5	7	4,7	9	6,4	10	7,2	8	7,0	9	4,6	2	2,6
7			1	0,9	3	2,0	7	5,0	3	2,7	3	2,6	1	0,5	1	1,3
8			0		1	0,7	5	3,6	4	2,9	2	1,7	1	0,5		
9			1	0,8					1	0,7	1	0,9				
10									1	0,7	1	0,9				
11													1	0,5		
	53	100	122	100	150	100	140	100	139	100	115	100	195	100	76	100
	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus
E*	1,30	1,98	2,60	3,14	2,60	3,06	3,14	3,06	2,77	2,77	1,90	1,90	1,36	1,36	1,36	1,36
M*	3,47	4,25	4,94	5,58	4,94	5,47	5,58	5,47	5,30	5,30	4,49	4,49	3,70	3,70	3,70	3,70

Notes. * nM = nombre de ménages ; E = nombre moyen d'enfants ; M = taille moyenne du ménage

Tableau 9. Nombre d'enfants par ménage ayant une veuve pour chef (tous ménages)

Enfants	1742		1753		1790	
	nM*	%	nM*	%	nM*	%
0	97	42,5	79	31,7	82	32,9
1	67	29,4	82	32,9	64	25,7
2	34	14,9	47	18,9	48	19,3
3	15	6,6	21	8,4	27	10,8
4	10	4,4	8	3,2	16	6,4
5	4	1,8	5	2,0	10	4,0
6	0		5	2,0	1	0,4
7	1	0,4	2	0,8	1	0,4
	228	100	249	100	249	100
	<i>Individus</i>		<i>Individus</i>		<i>Individus</i>	
Enfants < 16 ans	0,58		0,54			
Enfants > 16 ans	0,50		0,83			
Enfants	1,08		1,37		1,48	
Ménage moyen	2,43		2,71		3,08	

Note. * nM : Nombre de ménages

ménage (Tableau 8). Jusqu'à ce que le père atteigne l'âge de 45 ans, on observe une hausse progressive du nombre d'enfants hébergés au domicile de leurs parents (1,3 s'il a 25-29 ans puis 3,14 quand il a 40-44 ans), avant un retour à de faibles niveaux dès 55 ans (1,36 à 65-79 ans). À la fin de l'Ancien Régime, les ménages carolopolitains sont donc amenés à connaître des phases de constitution puis de dissolution des fratries, qui sont au cœur du fonctionnement du système familial et de coresidence.

Le statut matrimonial du chef de famille a enfin une influence importante sur la cohabitation des parents et de leurs enfants. Ainsi, quand une veuve est à la tête d'un foyer et qu'elle héberge un ou plusieurs de ses enfants³⁶, la déstructuration de la cellule conjugale donne au ménage une configuration assez différente de celle observée dans les couples mariés (Tableau 9). Outre que sa taille moyenne est logiquement inférieure (2,43 en 1742, 2,71 en 1753 et 3,08 en 1790), le nombre d'enfants vivant au foyer est presque deux fois moindre (respectivement 1,08, 1,37 et 1,48). Au milieu du XVIII^e siècle, les très jeunes sont très peu représentés (on trouve environ 0,5 enfant de moins de seize ans par ménage en 1742 et 1753), ce qui s'explique sans doute par l'âge auquel le veuvage intervient. En effet, si l'époux meurt après une vingtaine d'années de vie commune, la plupart

36. Les veuves sont les seules pour lesquelles il est possible de construire des données statistiques car les veufs avec enfants sont trop peu nombreux.

des descendants directs a déjà atteint l'âge adulte et une partie a peut-être même convolé, formant alors un nouveau ménage. En revanche, au milieu du XVIII^e siècle, le nombre d'enfants de plus de seize ans est plus important dans les ménages de veuves que dans ceux des couples mariés (0,5 en 1742 et 0,83 en 1753, contre respectivement 0,29 et 0,32), comme si une femme ayant perdu son époux était tentée de garder près d'elle certains de ses enfants adultes et encore célibataires pour l'aider à assurer la subsistance de la maisonnée. Si le veuvage est un temps de dérèglements et de turbulences dans la cellule familiale, nous y reviendrons, il peut aussi déboucher sur un prolongement de la cohabitation entre la mère et ses enfants ayant atteint l'âge adulte, ces derniers jouant alors un rôle stabilisateur dans le groupe familial corésidant.

5. Les non apparentés présents dans un foyer

Si, dans le Charleville des XVIII^e-XIX^e siècles, les ménages se font et se défont avant tout sur la base de la cohabitation d'individus apparentés, ces derniers ne sont pas les seuls à apparaître dans les recensements. Or, dans l'historiographie française, l'étude des listes nominatives a traditionnellement fait peu de cas de ceux qui ne sont liés ni par le sang ni par l'alliance au chef de ménage, et qui figurent dans les sources carolopolitaines en tant que domestiques, domiciliés ou pensionnaires³⁷. Pourtant, en 1755, cette situation est assez commune à Charleville : elle représente 27,7 % des ménages dont le chef a un patronyme commençant par la lettre B (37 ménages sur 137), dont 22,6 % comprenant au moins un domestique, 4,37 % au moins un domicilié et 0,7 % au moins un pensionnaire. Une cinquantaine d'années plus tard, en 1810, la part des ménages comprenant un non apparenté chute cependant à 19,4 % (25 ménages sur 129), et elle atteint à peine 13,4 % en 1856 (34 ménages sur 247). On assiste donc à une baisse régulière de ces pratiques au fil du temps, ce qui a pour conséquence de renforcer la place du lien familial comme fondement de la corésidence. La raréfaction du nombre de domestiques, quant à elle, peut être interprétée comme un des effets de la croissance démographique et de l'industrialisation de Charleville au XIX^e siècle³⁸, une grande partie des foyers, de condition sociale modeste ou très modeste, n'ayant pas les moyens de se payer les services d'un domestique. En outre, la baisse de la taille moyenne des ménages, et

37. En ce qui concerne les domestiques, sur lesquels les travaux sont assez nombreux, se reporter à A. FAUVE-CHAMOUX, 2009a, article en introduction d'un numéro spécial des *Annales de démographie historique*, ou à A. FAUVE-CHAMOUX, 2009b. Plus ancien, mais toujours utile : J.-P. GUTTON, 1981.

38. J.-S. DUCOIN-GIRARDIN & J. BLIARD, 1867, L. DUQUENOIS, 1903.

Tableau 10. *Non apparentés mentionnés dans les ménages de Charleville en 1753*

	Nbre total de ménages	Ménages avec domestiques		Ménages avec domiciliés		Ménages avec pensionnaires	
			%		%		%
Ménages solitaires	196	19	9,7	4	2,0	6	3,01
Ménages sans noyau conjugal	50	8	16,0	8	16,0	2	4,0
Ménages à noyau conjugal	1016	190	18,7	56	5,5	23	2,3
Ménages élargis	127	32	25,2	13	10,2	6	4,7
Ménages à noyaux multiples	29	6	20,7	3	10,3	0	0,0
Ménages indéterminés	4	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	1 422	255	18,0	84	5,9	37	2,6

notamment celle du nombre d'enfants, rend peut-être moins nécessaire le recours à une servante. Quoiqu'il en soit, ces premières données permettent déjà deux conclusions assurées : la baisse de ce type de pratiques au fil du temps et la présence exceptionnelle de domiciliés et de pensionnaires dans les ménages de Charleville tout au long de la période étudiée.

Le recensement de l'année 1753, qui a fait l'objet d'un dépouillement exhaustif dans la base de données, donne des résultats très proches de ceux obtenus à partir du sondage B effectué en 1755, à savoir un peu plus d'un quart des ménages comprenant au moins un non apparenté (17,9 % avec un domestique, 5,9 % avec un domicilié, 2,6 % avec un pensionnaire). Les domestiques, pour commencer, se rencontrent avant tout dans trois types de configurations familiales : les ménages à noyau conjugal, les ménages élargis et les ménages à noyaux multiples (Tableau 10). Ils sont en revanche très rares dans les ménages solitaires, dans lesquels ils sont surtout présents quand il s'agit d'un homme ou d'une femme d'un niveau social élevé qui a les moyens d'avoir quelqu'un à son service afin de s'occuper des tâches domestiques. En dehors de ce cas particulier, il y a donc une corrélation évidente entre les ménages *a priori* les plus peuplés et la présence d'un domestique. L'aisance matérielle est à nouveau un facteur discriminant, mais il n'est pas le seul puisque beaucoup de ménages d'artisans ou de boutiquiers, qui sont loin de correspondre à ce que l'on pourrait appeler des élites urbaines, emploient un ou plusieurs domestiques. Dans beaucoup de cas, on doit faire appel à leurs services pour aider à la tenue du ménage, notamment si l'épouse doit aider son mari dans son activité professionnelle ou si elle est chargée d'enfants. Malheureusement, au XVIII^e siècle, l'imprécision des informations disponibles sur les domestiques employés dans les ménages caropolitains ne permet pas de pousser plus loin l'analyse, en particulier en ce qui concerne le sexe, l'âge ou la fonction précise qui leur est assignée

dans le foyer. Les domiciliés, quant à eux, se rencontrent avant tout dans les ménages sans noyau conjugal. C'est donc surtout dans les foyers ne présentant pas une structure fondée sur la présence d'un couple marié que l'on décide d'accueillir une personne non apparentée sur la base, par exemple, de l'amitié, de l'intérêt réciproque ou de la nécessité matérielle. Enfin, les pensionnaires sont présents dans un nombre réduit de ménages, avec deux configurations principales : il y a d'abord des foyers pour lesquels tenir pension est une activité professionnelle à part entière, surtout exercée par des femmes célibataires ou veuves – ce qui explique que les pensionnaires soient surtout repérables dans les ménages solitaires – et ceux pour lesquels l'accueil contre rémunération d'un individu peut générer un revenu complémentaire par rapport à l'activité principale. Ainsi, on peut imaginer que des ménages vivant dans des logements disposant d'un espace pouvant être dévolu à un pensionnaire ne négligent pas cette possibilité, notamment lorsqu'un couple a déjà marié certains de ses enfants partis fonder leurs propres foyers.

Quoi qu'il en soit, à l'exception des ménages déclarant le fait de tenir pension comme activité professionnelle, il est rare qu'une famille accueille un nombre important de non apparentés en même temps. En 1810, le nombre moyen de domestiques est de 1,25 dans les foyers concernés, et de respectivement 1,16 et 1,8 en ce qui concerne les domiciliés et les pensionnaires. En outre, le plus grand nombre d'informations concernant les non apparentés dans les foyers carolopolitains du XIX^e siècle permet d'approfondir l'analyse, à commencer par leur répartition par sexe. De ce point de vue, la domination des femmes est écrasante : elles représentent 83 % des non apparentés recensés en 1810 (34 sur 41) et, parmi les seuls domestiques du recensement de 1856, 87 % (34 sur 39). L'importance des femmes parmi les domiciliés et les pensionnaires est certainement la conséquence de la précarité de la situation de beaucoup d'entre elles, incapables d'accéder à un logement propre ou de bénéficier de la solidarité d'un membre de leur famille pour les héberger. En revanche, l'existence d'une importante domesticité féminine dans les villes françaises du XVIII^e-XIX^e siècle est déjà bien connue, et elle se vérifie pleinement à Charleville, tout comme le fait que beaucoup de domestiques ne soient pas originaires de la ville dans laquelle ils sont employés (un seul domestique sur 26 est originaire de Charleville en 1810, un seul sur 39 en 1856)³⁹. En outre, en 1810, sur 26 domestiques recensés dans les ménages dont le chef a un patronyme commençant par la lettre B, 19 sont qualifiés de servantes, et cela concerne

39. Sur la question de l'attraction des villes pour les personnes souhaitant s'y placer comme domestiques, voir I. DUBERT, 2001.

Tableau 11. *Âge des chefs de ménage employant des domestiques et âge de leurs domestiques en 1810 et 1856 (sondage B)*

1810		1856					
Chefs de ménage		Domestiques		Chefs de ménage		Domestiques	
Moins de 30 ans	1	Moins de 20 ans	10	Moins de 30 ans	3	Moins de 20 ans	7
30-39 ans	4	20-29 ans	14	30-39 ans	10	20-29 ans	18
40-49 ans	9	30-39 ans	8	40-49 ans	5	30-39 ans	10
50-59 ans	5	40-49 ans	4	50-59 ans	8	40-49 ans	4
60 ans et plus	6	50 ans et plus	5	60 ans et plus	5	50 ans et plus	0
Âge moyen	50,16		30,02		46,82		28,39

27 des 39 présents dans le recensement de 1856⁴⁰. Enfin, près des deux tiers des domestiques sont âgés de moins de 30 ans dans la première moitié du XIX^e siècle (Tableau 11), ce qui est certainement l'un des facteurs expliquant leur forte mobilité. En effet, sur 31 ménages mentionnant la présence d'un domestique en 1856, seize sont encore présents et continuent à employer une servante l'année suivante. Treize ont gardé la même personne à leur service alors que trois ont fait appel à quelqu'un d'autre⁴¹.

6. Une analyse longitudinale des ménages caropolitains : l'instabilité à presque tous les étages !

Une dernière façon de considérer les ménages, certainement la plus originale, consiste à utiliser les recensements de Charleville dans une perspective longitudinale. En effet, jusqu'à présent, une telle approche est restée très rare dans le contexte français, à la fois parce que les listes nominatives sont peu nombreuses sous l'Ancien Régime, ou limitées aux recensements quinquennaux exceptionnellement conservés dans leur intégralité au XIX^e siècle. Pour l'instant, en France, cette forme d'exploitation annuelle du destin d'un ménage n'a donc été tentée que par Olivier Zeller à partir du livre de raison du négociant lyonnais François Valesque (1706-1791)⁴². Son travail insiste particulièrement sur l'existence de cycles familiaux faisant alterner, pendant la vie de ce ménage, des phases de développement et de contraction. Ceci étant dit, appliquer de tels modèles

40. On retrouve des niveaux importants de domesticité féminine dans beaucoup d'endroits, comme en Toscane au XIX^e siècle : M. CASALINI, 2009.

41. Au sujet de la mobilité des domestiques, se référer à O. ZELLER, 1992.

42. O. ZELLER, 2004. Notons que son analyse ne repose pas sur l'exploitation de recensements, alors que ce type de source est en théorie le plus à même, quand il existe, de donner des résultats probants pour étudier longitudinalement le destin des ménages.

d'analyse aux foyers de Charleville pose, en l'état actuel de la base de données, des problèmes importants, et pour beaucoup insurmontables. En effet, beaucoup d'individus ne sont pas enregistrés de façon nominative dans les recensements du XVIII^e siècle, notamment les épouses des chefs de ménage ou les enfants, dont on ne connaît en général que le nombre. Si les choses s'améliorent au siècle suivant, les enfants les plus jeunes restent dans la même situation. Il est donc impossible, en raison d'un couplage minutieux avec les registres paroissiaux qui n'a pas encore été réalisé, d'identifier d'une année sur l'autre qui entre et qui sort précisément du foyer. En outre, bien qu'à partir des années 1740, les archives carolopolitaines conservent des recensements annuels sans interruption, tous n'ont pas encore été enregistrés dans la base de données et, quand ils le sont, il s'agit en général des seuls ménages dont le chef a un patronyme commençant par la lettre B. Si le suivi longitudinal des individus reste pour l'instant inaccessible, il est cependant possible de suivre les ménages d'une année sur l'autre. De ce point de vue, les années 1747-1761 présentent les meilleures garanties puisque tous les recensements compris entre ces deux années ont été intégrés dans la base de données⁴³. Toutefois, même dans ce cas, des doutes subsistent quant à la qualité de l'enregistrement, puisque certains ménages régulièrement présents dans les listes disparaissent pendant une ou plusieurs années avant de réapparaître avec la même structure. Sont-ils réellement partis un moment de Charleville avant d'y revenir, ou ont-ils échappé temporairement au zèle des agents recenseurs ?

Pour être très précis, les résultats suivants reposent sur des ménages carolopolitains recensés entre 1750 et 1759, avec pour angle d'analyse, pour ceux identifiés en 1750, le fait de savoir combien continuent à vivre dans la ville pendant les neuf années suivantes. En revanche, il ne s'agit pas, pour l'instant, de poser la question de la mobilité des ménages dans l'espace urbain à la suite d'un changement de résidence, même si ce comportement peut être motivé par une modification de la structure familiale, voire la provoquer⁴⁴. Quoi qu'il en soit, la mobilité intra urbaine doit être forte puisque, en 1750, seuls 23 % des chefs de famille de Charleville sont propriétaires de leur logement. Par ailleurs, l'objectif principal n'est pas non plus de mesurer

43. Cette période offre la plus grande profondeur d'analyse pour l'instant (quinze ans au maximum), contre cinq à huit ans pour le début et le milieu du XIX^e siècle, qui ont également fait l'objet de dépouillements.

44. Sur la répartition spatiale des ménages de Charleville, voir le travail de Youri Carbonnier et Hélène Cormy sur le quartier du Saint-Sépulcre de Charleville sous la monarchie de Juillet dans « La population dans l'espace carolopolitain au XIX^e siècle : l'exemple du quartier du Saint-Sépulcre sous la monarchie de Juillet », colloque *Charleville : une ville neuve et sa population*, 10-11 décembre 2011 à Charleville-Mézières.

l'existence de cycles familiaux à l'intérieur d'un ménage donné, mais plutôt d'analyser le taux d'évaporation des foyers pendant un laps de temps donné, que les individus qui les composent soient décédés, aient quitté la ville ou aient intégré un nouveau foyer. En 1750, l'échantillon de départ est constitué par 129 ménages dont le chef a un patronyme commençant par la lettre B (Tableau 12). Dès l'année suivante, seulement 105 d'entre eux sont encore présents dans la base de données, soit une perte de 19 %⁴⁵. Il s'agit d'un niveau relativement élevé, qui induit une mobilité assez forte, peu surprenante dans un contexte urbain⁴⁶. Dans ce cadre bien précis, il tranche avec les analyses habituelles sur la sédentarité des individus et des ménages avant la Révolution industrielle⁴⁷. En 1754, ce sont maintenant 33 % des ménages qui se sont évaporés par rapport au stock initial de 1750, puis 43 % au bout de dix ans. De tels pourcentages montrent que les formes de coresidence ne sont pas faites pour durer toujours, et que les changements observés ne sont pas seulement dus à des mécanismes liés au rythme des mariages, des naissances et des décès. À Charleville, une part non négligeable des individus et des ménages ne fait donc que passer, sans s'installer durablement dans la ville⁴⁸. En revanche, il est difficile de savoir ce que sont devenus les ménages disparus d'une année sur l'autre. Combien ont réellement quitté la ville ? Combien ont décidé de fonder un nouveau ménage toujours carolopolitain ? Combien ont éclaté suite au décès du chef de famille ? Quelques exemples montrent que toutes ces situations sont en réalité envisageables. Ainsi, André Béchefer, marchand, apparaît en 1750 comme un veuf vivant avec deux de ses enfants, et cette situation perdure jusqu'en 1755. En revanche, en 1756 et 1757, il vit dorénavant seul, puis son ménage n'apparaît plus en 1758 et 1759. En 1757, il est âgé de 71 ans, ce qui signifie qu'il est probablement décédé cette année-là, ou alors qu'il est allé rejoindre un nouveau ménage, pourquoi pas celui

45. Ce pourcentage est le même que celui obtenu par Claire Levy-Vroelant à Versailles au milieu du XIX^e siècle (C. LEVY-VROELANT, 1989).

46. J.-L. PINOL, 1991. La présentation d'une première série de résultats sur la mobilité des personnes, et non des ménages, de Charleville dans les années 1860 est disponible dans F. BOUDJAABA *et al.*, 2010. L'étude porte sur 896 individus âgés de plus de six ans et dont le patronyme commence par la lettre B dans le recensement de 1864. L'année suivante, 889 personnes sont encore en vie, mais 128, soit 14,4 %, ont quitté Charleville.

47. Conclusion souvent formulée à partir de l'analyse de villages ruraux, dans lesquels la mobilité est probablement moindre que dans les villes. Assez récemment, la prétendue sédentarité des populations rurales, qui semblait acquise depuis les travaux de Pierre Goubert sur le Beauvaisis (« ce ne sont pas les agitations, les brassages, les migrations d'hommes qui caractérisent l'ancienne France, mais bien la sédentarité », P. GOUBERT, 1969, p. 46) a cependant alimenté des débats parfois houleux. Voir P.-A. ROSENTAL, 1999, V. GOURDON & M. TREVISI, 2000, et J.-P. POUSSOU, 2002.

48. La ville peut alors être considérée comme une « passoire » aspirant puis refoulant des migrants, selon l'expression utilisée par J.-P. BARDET, 1983, p. 210.

Tableau 12. *Analyse longitudinale des ménages carolopolitains présents dans les années 1750 (échantillon B)*

	<i>Nombre de couples</i>	<i>%</i>
Année de référence : 1750	129	100
<i>Nombre de ménages encore présents en</i>		
1751	105	81
1752	97	75
1753	91	71
1754	86	67
1755	81	63
1756	79	61
1757	77	60
1758	79*	61
1759	73	57

Note. * Il y a davantage de ménages en 1758 qu'en 1757 car certains disparaissent pendant une ou plusieurs années des recensements de Charleville, avant d'y refaire leur apparition ensuite.

de l'un de ses enfants établi à Charleville ou ailleurs. De son côté, Cécile Blay, enregistrée comme une fileuse âgée de 55 ans en 1750, vit également seule entre 1750 et 1755, puis elle n'est plus présente dans la ville, soit qu'elle soit morte, ce qui est probable, soit qu'elle soit partie s'installer ailleurs qu'à Charleville. Un autre cas intéressant correspond aux ménages solidement établis dans la ville mais qui, tout à coup, semblent échapper à l'observation alors qu'en réalité, le décès du chef a porté un nouvel individu, souvent sa veuve, à la tête du foyer. Cette situation correspond au ménage de Louis Bouffart, fondeur de bas, qui vit avec sa femme, ses enfants et un collatéral en 1750, puis seulement avec sa femme et ses enfants de 1751 à 1757. L'année suivante, son ménage semble avoir disparu de la base de données, sauf qu'il est toujours présent avec sa veuve pour chef de famille. En 1758, elle partage son foyer avec quatre de ses enfants, puis avec un seul en 1759. Très proche est la situation de Nicolas Bourgeois, portefaix, qui est également à la tête d'un ménage nucléaire avec enfants entre 1750 et 1755. En revanche, les années suivantes, c'est sa veuve qui est déclarée chef de famille, et elle continue de vivre à Charleville avec ses enfants jusqu'en 1759.

Globalement, le fait de prendre la mesure de l'important renouvellement des ménages sur une période de dix ans ne permet pas encore de savoir précisément quel est le poids respectif des trois principaux facteurs d'évaporation, même s'il semble assuré qu'ils sont tous simultanément à

Tableau 13. Analyse longitudinale des ménages en fonction de certaines variables dans les années 1750 (échantillon B)

	1750		1751		1755	
			Ménage présent	Ménage absent	Ménage présent	Ménage absent
	%	%	%	%	%	
Total de ménages observés	129					
Ménage propriétaire de son logement par rapport au total	30	23	27	90	3	10
Chef de famille originaire de Charleville par rapport au total	62	48	52	84	10	16
Femme chef de ménage par rapport au total	39	30	26	67	13	33
	22	56	17	44		

l'œuvre dans la ville : migration, recomposition d'un ménage qui change simplement de chef à la suite d'un décès, éclatement d'un foyer dont les membres intègrent de nouvelles formes de coresidence à Charleville ou ailleurs. Quoi qu'il en soit, en suivant les foyers carolopolitains de 1750 durant dix ans, plusieurs facteurs, qui sont tous indépendants de la mortalité, semblent influencer sur leur stabilité. Le contenu des recensements permet notamment d'en observer trois : le fait d'être propriétaire de son logement, le lieu de naissance et le sexe du chef de famille (Tableau 13). Sur une très courte période, soit entre 1750 et 1751, le fait de ne pas être locataire ou d'être né à Charleville induit une plus forte stabilité (respectivement 90 % et 84 % de ces ménages sont encore présents dans le recensement de 1751) alors que les ménages dirigés par des femmes sont déjà un tiers à s'être évaporés. En poursuivant l'analyse jusqu'en 1755, les chefs de famille originaires de Charleville figurent à nouveau parmi les plus stables, contrairement à ceux dirigés par des femmes, dont près de la moitié a déjà disparu. À nouveau, ces dernières apparaissent donc comme un facteur d'instabilité dans le fonctionnement de la cellule familiale, à la fois car elles n'arrivent en général à la tête d'un ménage qu'en cas de défaillance ou d'absence d'un individu de sexe masculin, nous l'avons vu, mais aussi car elles dirigent bien souvent des ménages dont la durée de vie apparaît beaucoup plus faible.

Par ailleurs, les recensements de Charleville permettent de mesurer que, même lorsque certains ménages sont considérés comme stables (c'est-à-dire avec le même chef pendant les années 1750), leur composition peut connaître des évolutions sensibles, aussi bien au niveau du nombre d'individus vivant sous le même toit qu'en ce qui concerne la structure familiale observée (Tableau 14). À partir de la cohorte de départ constituée par 129 ménages dont le chef a un patronyme commençant par la lettre B en 1750, 69 sont

Tableau 14. Évolution de la structure et de la taille des ménages présents entre 1750 et 1759 (échantillon B)

	Pas d'évolution du nombre d'individus				Nombre d'individus subissant des variations			
	Homme chef de ménage	Femme chef de ménage	Homme chef de ménage	Femme chef de ménage	Homme chef de ménage	Femme chef de ménage	Total	%
Pas de changement de la structure familiale	11	3	21	3			38	55
Changement, à l'intérieur de la même catégorie*			7				7	10
Changement, dans des catégories différentes*			18	6			24	35
Total	11 (16%)	3 (4%)	46 (67%)	9 (13%)			69	100
	20%		80%					

Note. Catégories retenues : familles solitaires ; famille sans noyau conjugal ; famille à noyau nucléaire ; famille élargie ; famille à noyaux multiples.

Tableau 15. Temps passé par un ménage dans chaque type de structure familiale entre 1750-1759 (échantillon B)

Structure familiale en 1750	Nbre de ménages en 1750	1750-1759 : Nombre de ménages-années passés en tant que ménage...						Total de MA*
		Solitaire	Sans struct.	Nucléaire	Élargie	Multiple	Total de MA*	
Solitaire	1	10	0	0	0	0	10	
Sans struct.	3	9	21	0	0	0	30	
Nucléaire	56	15 (2,6%)	3 (0,5%)	509 (91%)	31 (5,5%)	2 (0,4%)	560 (100%)	
Élargie	7	0	0	38 (54%)	24 (34%)	8 (12%)	70 (100%)	
Multiple	2	1	1	2	8	8	20	
Total	69	35 (5%)	25 (4%)	549 (80%)	63 (9%)	18 (2%)	690 (100%)	

Note. MA : nombre de ménages-années.

observables de manière ininterrompue jusqu'en 1759. Toutefois, sur cet ensemble, à peine 20 % ne connaît, pendant la période 1750-1759, aucune évolution du nombre d'individus hébergés dans le foyer. Cette situation concerne surtout des personnes seules ou des ménages composés d'un couple sans enfant. Dans la première catégorie, on trouve la veuve Marie Béchefer, revendeuse, qui vit seule entre 1750 et 1759 et, dans la seconde, Antoine Bayard, perruquier, qui partage son domicile pendant dix ans avec son épouse. Ces exemples font donc figure d'exception parmi des ménages caropolitains plutôt caractérisés par la variation parfois importante du nombre de corésidents. Ainsi, le ménage de Jean-Nicolas Benissein, avocat et greffier, héberge six personnes en 1750 (dont un domestique), puis sept en 1751, huit en 1752 et 1753, mais seulement cinq de 1754 à 1756 et quatre en 1757, et enfin sept en 1758 et six en 1759. Dans ce cas, l'évolution semble dépendre de la naissance, du placement en nourrice et du décès des enfants du couple. En revanche, les ménages stables connaissent moins fréquemment une évolution de leur structure familiale puisque 55 % restent pendant dix ans classés dans la même « catégorie Laslett ». Environ 10 %, dans le même temps, subissent une modification mineure dans la mesure où ils passent, à l'intérieur de la même catégorie, d'un sous-ensemble à un autre, notamment les couples vivant avec leurs enfants se transformant en un veuf ou une veuve continuant seul à héberger ses descendants.

Enfin, du fait de la domination des structures nucléaires décrite plus haut, la situation la plus inattendue concerne les 35 % de foyers stables qui, en dix ans, changent radicalement de structure familiale. L'un des cas les plus fréquents est celui des ménages nucléaires qui, pendant un temps plus ou moins long, accueillent un ou plusieurs parents, notamment un ascendant ou un collatéral, ce qui les transforme provisoirement en ménages élargis. Dans ce domaine, l'un des exemples les plus édifiants est constitué par la famille de Claude Boquet, cordonnier. En 1750, il vit à Charleville avec sa femme et un enfant, soit une structure nucléaire simple. Les deux années suivantes, son ménage gagne un résident après la naissance d'un nouvel enfant puis, en 1753, il prend une forme élargie par l'arrivée de son père qui vit avec lui au moins jusqu'en 1759. En outre, à partir de 1754, il héberge aussi son beau-père et, en 1755, son père prend même la tête d'un noyau secondaire qu'il compose avec une sœur du chef de famille. Cette dernière quitte le foyer l'année suivante mais y revient en 1758, redonnant pour une année supplémentaire au ménage de Claude Boquet une forme à noyaux multiples. En revanche, le destin du ménage de Jean Baptiste Brezol, armurier, fait preuve de moins de volatilité. Dans les années 1750, il apparaît le plus souvent sous la forme d'un foyer à structure nucléaire simple composé d'un couple et de ses enfants. Toutefois, à partir de 1754, il héberge sa belle-mère pendant deux ans puis, à

partir de 1755, quatre nièces pendant aussi deux ans. En 1754, son ménage est donc élargi à un ascendant, puis à un ascendant et à des collatéraux en 1755 et à des collatéraux en 1756. Enfin, Marie Catherine Gigot, veuve Bouhon, est une marchande qui vit seule avec deux à quatre de ses enfants en 1750 et 1759, mais la structure nucléaire de son ménage laisse la place à une forme élargie en 1756, année durant laquelle elle héberge de façon temporaire un petit-fils. Au final, même si le caractère éminemment nucléaire des ménages caropolitains reste un trait majeur des formes de coresidence aux XVIII^e-XIX^e siècles, cette situation n'empêche pas la grande plasticité des ménages, et notamment leur capacité à passer, en général pour un temps assez bref, d'une structure à une autre. L'idéal nucléaire semble toujours recherché mais, en fonction de l'envie ou de la nécessité, il peut laisser la place à des formes familiales plus complexes.

En effet, ces escapades hors d'un cadre conjugal sont le plus souvent de courte durée (Tableau 15). Pour les 69 ménages stables identifiés entre 1750 et 1759, et donc observés pendant 690 ménages-années au cours de cette période, 80 % du temps d'observation correspond à une structure familiale nucléaire à noyau unique, toutes les autres formes de coresidence se partageant les miettes restantes. Un tel résultat est forcément influencé par la fréquence importante des ménages nucléaires au début de la période d'observation (56 ménages sur 69 en 1750) et, dans leur cas, le temps passé pendant dix ans dans leur configuration initiale atteint des sommets (91 %). Compte tenu de ces données, il est difficile de parler d'une instabilité fondamentale des formes familiales à base nucléaire. La plupart du temps, la famille conjugale ne s'écarte de sa forme la plus simple que de façon exceptionnelle et pour une durée limitée.

*

Au final, cette première immersion dans les ménages de Charleville permet d'avancer quelques résultats sûrs et intéressants, mais qui ne sont pourtant qu'une ébauche par rapport à la richesse exceptionnelle des recensements annuels de la population de cette ville. Dans le prolongement direct des résultats présentés ici, un approfondissement assez facile à mettre en œuvre consisterait à mesurer les différences de comportements pouvant exister, par exemple, en fonction de la profession ou du statut social des chefs de ménage, voire selon leur niveau de fortune en tirant profit d'un croisement des listes nominatives et des déclarations de succession au XIX^e siècle⁴⁹. En outre, dans d'autres domaines, il reste beaucoup à faire, notamment pour

49. A. DAUMARD, 1973.

mieux comprendre certaines évolutions constatées entre le XVIII^e siècle et le XIX^e siècle, et surtout pour appréhender plus précisément le parcours des individus dans les ménages successifs dans lesquels ils apparaissent entre leur naissance et leur mort. Malheureusement, les listes nominatives présentent des limites qui rendent certains questionnements impossibles pour l'instant, mais un meilleur couplage entre les recensements et les registres paroissiaux et d'état civil devrait permettre de lever certains obstacles. Quoiqu'il en soit, il apparaît que les ménages de Charleville répondent à un grand nombre de caractéristiques communes aux XVIII^e et XIX^e siècles. Certes, leur taille moyenne chute assez fortement entre les années 1740 et 1870, mais tout porte à croire que la réduction du nombre de corésidents n'a pas pour origine une mutation profonde des structures familiales et de la manière d'envisager le fait de vivre sous le même toit. Au contraire, vers la fin du XIX^e siècle, les foyers carolopolitains semblent continuer à se former et à se dissoudre selon les mêmes principes que par le passé. L'évolution probable des comportements démographiques sur un siècle, qu'il s'agisse de l'âge au mariage, de la fécondité ou de la mortalité, ne remet donc pas en cause les structures essentielles des ménages carolopolitains, même si la stabilité du principe de corésidence n'empêche pas une réelle instabilité des foyers. Ainsi, certains phénomènes prennent davantage d'importance au fil du temps, à commencer par la part des ménages solitaires au fur et à mesure que la taille de la ville grandit, ce que l'on rencontre aussi dans beaucoup d'autres endroits à la même époque, tout comme l'enracinement du modèle d'un ménage composé d'un couple marié et de ses enfants.

À Charleville, la baisse continue du nombre de domestiques, de domiciliés et de pensionnaires mentionnés dans les listes nominatives va tout à fait dans ce sens, comme la raréfaction du nombre de ménages élargis ou multiples et la baisse du nombre de foyers ayant une femme à leur tête. Si tous ces phénomènes montrent que la persistance d'un même cadre normatif peut s'accommoder d'évolutions assez sensibles des pratiques, le principal enseignement de cette première étude des recensements de Charleville reste que les ménages sont extrêmement mobiles et instables, que ce soit en ce qui concerne le nombre d'individus vivant ensemble, la personne qui apparaît comme chef de famille voire même, dans certains cas, le changement de structure d'un même foyer au fil du temps.

Plus que jamais, de tels résultats invitent à abandonner l'analyse de la famille traditionnelle dans un schéma descriptif figé, mais au contraire à concevoir les ménages comme une structure éminemment plastique et aux multiples facultés d'adaptation face à un contexte donné, ce qu'a montré clairement l'examen du destin des ménages carolopolitains dans les années 1750.

Bibliographie

- BARDET, Jean-Pierre, « La France en déclin », dans Jean-Pierre BARDET & Jacques DUPÂQUIER (dir.), *Histoire des populations de l'Europe*, tome 2, Paris, 1998.
- , *Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles, les mutations d'un espace social*, Paris, SEDES, 1983.
- BARDET, Jean-Pierre, LUC, Jean-Noël, ROBIN-ROMERO, Isabelle & ROLLET Catherine (dir.), *Lorsque l'enfant grandit*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2003.
- Beauvalet-Boutouyrie, Scarlett, *La population de Verdun de 1750 à 1790, étude démographique*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts, 1991.
- , *Être veuve sous l'Ancien Régime*, Paris, Belin, 2001.
- , *Les femmes à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2003.
- , *La solitude (XVII^e et XVIII^e siècles)*, Paris, Belin, 2008.
- BERKNER, Lutz, « The stem family and the development cycle of the peasant household », *American History Review*, 77, 1972, p. 398-418.
- BOUDJAABA, Fabrice, GOURDON, Vincent & RATHIER, Carole, « Charleville's census reports: an exceptional source for the longitudinal study of urban populations in France », *Popolazione e Storia*, 2, 2010, p. 17-42.
- BOURDELAIS, Patrice, « Pour un renouvellement de la démographie historique », *Annales de démographie historique*, 1996, p. 9-11.
- CASALINI, Maria, « Retour sur la féminisation et la professionnalisation du service domestique au XIX^e siècle, à partir du cas toscan », *Annales de démographie historique*, 1, 2009, p. 121-151.
- DAUMARD Adeline (dir.), *Les fortunes françaises au XIX^e siècle : enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse, d'après l'enregistrement des déclarations de succession*, Paris-La Haye, Mouton, 1973.
- DAUMAS, Maurice, *Le mariage amoureux. Histoire du lien conjugal sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004.
- DUBERT, Isidro, « Attraction urbaine et dynamiques migratoires du service domestique en Galice, 1752-1924 », *Annales de démographie historique*, 1, 2001, p. 155-176.
- DUCOIN-GIRARDIN, Jean-Sylvestre & BLIARD, Joseph, *L'industrie dans les Ardennes, histoire et description des établissements industriels du département*, Mézières, les auteurs, 1867.
- DUPÂQUIER, Jacques, *Histoire de la démographie*, Paris, Perrin, 1985.
- , *Pontoise et les Pontoisiens en 1781*, Pontoise, Société historique et archéologique, 1992.
- DUPÂQUIER, Jacques & LE MÉE, René, « La connaissance des faits démographiques de 1789 à 1914 », dans Jacques DUPÂQUIER (dir.), *Histoire de la population française*, tome 3, Paris, PUF, 1988.
- DUPÂQUIER, Jacques & GOY, Joseph, « Révolution et population », *Histoire de la population française*, tome 3, Paris, PUF, 1988, p. 84-109.
- DUQUENOIS, Louis, *La Houille dans les Ardennes : historique des recherches*, Charleville, C. Didier, 1903.

- FAUVE-CHAMOUX, Antoinette, « Les structures familiales au royaume des familles-souches : Esparros », *Annales ESC*, 39 (3), 1984, p. 513-528.
- , « Le fonctionnement de la famille-souche dans les Baronnie des Pyrénées avant 1914 », *Annales de démographie historique*, 1987, p. 241-262.
- , « Domesticité et parcours de vie. Servitude, service prémarital ou métier ? », *Annales de démographie historique*, 1, 2009a, p. 5-34.
- , « Le service domestique, une étape dans la vie ? Perspectives comparatives autour d'un "modèle européen" sur la longue durée », in Michel ORIS, Guy BRUNET, Virginie DE LUCA BARRUSSE & Danielle GAUVREAU (dir.), *Une démographie au féminin. Risques et opportunités dans le parcours de vie*, Berne, Peter Lang, 2009b, p. 63-86.
- FLANDRIN, Jean-Louis, *Familles. Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976.
- FLEURY, Michel & HENRY, Louis, *Des registres paroissiaux à l'histoire des populations. Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Paris, INED, 1956.
- GAUTIER, Étienne & HENRY, Louis, *La population de Crulai, paroisse normande. Étude historique*, Paris, Ined, 1958.
- GOUBERT, Pierre, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Contribution à l'histoire sociale de la France du XVII^e siècle*, Paris, EPHE, VI^e section, SEVPEN, 1960.
- , *L'Ancien Régime*, tome 1, Paris, Armand Colin, 1969.
- GOURDON, Vincent & TREVISI, Marion, « Âge et migrations dans la France rurale traditionnelle : une étude à partir du recensement de l'an VII à La Roche Guyon », *Histoire, économie et société*, 19 (3), 2000, p. 307-330.
- GUTTON, Jean-Pierre, *Domestiques et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, Aubier-Montaigne, 1981.
- HENRY, Louis & BLUM, Alain, *Techniques d'analyse en démographie historique*, Paris, Ined, 1988.
- KOK, Jan & MANDEMAKERS, Kees, « A life-course approach to co-residence in the Netherlands, 1850-1940 », *Continuity and Change*, 25 (2), 2010, p. 285-312.
- LACHIVER, Marcel, *La population de Meulan du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1969.
- LASLETT, Peter, *Un monde que nous avons perdu. Famille, communauté et structure sociale dans l'Angleterre préindustrielle*, Paris, Flammarion, 1969.
- LASLETT, Peter & WALL, Richard (dir.), *Household and Family in Past Time*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.
- LEBRUN, François, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 1985.
- LEVY-VROELANT, Claire, « Fragilité de la famille urbaine au XIX^e siècle : itinéraires versaillais de 1830 à 1880 », *Population*, 43 (3), 1988, p. 639-658.
- , « Séjourner ou demeurer à Versailles au XIX^e siècle », *Annales de la recherche urbaine*, 41 (2), 1989, p. 27-33.
- MANDEMAKERS, Kees, « Building Life Course Datasets from Population Registers by the Historical Sample of the Netherlands », *History and Computing*, 2006, p. 87-108.
- MINVIELLE, Stéphane, « Le maintien tardif d'un système traditionnel de régulation de la population : un village béarnais au début du XIX^e siècle », *Histoire, économie et société*, 21 (3), 2002, p. 323-340.

- , *La famille en France à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2010, troisième partie, chapitre 1, p. 146-162.
- MINVIELLE, Stéphane & BOUDJAABA, Fabrice, « Fratrie, collatéraux et corésidence à Charleville aux XVIII^e-XIX^e siècles », Colloque *Frères et sœurs du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, 1^{er} et 2 décembre 2011. Actes à paraître chez Peter Lang.
- MOLS, René, *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe du XIV^e au XVIII^e siècle*, Louvain, Université de Louvain, 1955.
- PINOL, Jean-Luc, *Les mobilités dans la grande ville*, Paris, FNSP, 1991.
- POISSON, Jean-Paul, « La population de Charleville au milieu du XVIII^e siècle », *Terres ardennaises*, 1984, n^o 6, p. 6-10, n^o 7, p. 44-48.
- POUSSOU, Jean-Pierre, « L'enracinement est le caractère dominant de la société rurale française d'autrefois », *Histoire, économie et société*, 21 (2), 2002, p. 97-108.
- ROSENTAL, Paul-André, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999.
- RUGGIU, François-Joseph, « Les mots pour le dire : ménages et familles à Laon au début du XVIII^e siècle », *Annales de démographie historique*, 1998, p. 135-162.
- , « Pour une histoire de Charleville et de sa population sous l'Ancien Régime », *Revue historique ardennaise*, 37, 2005, p. 77-88.
- , *L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780)*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2007.
- RYCZKOWSKA, Grazyna & PERROUX, Olivier, « Vieillesse au féminin et au masculin. Individus, familles et collectivité à Genève, 1816-1843 », *Annales de démographie historique*, 2, 2006, p. 189-215.
- TADMOR, Naomi, « The concept of Household-Family in Eighteenth-Century England », *Past and Present*, 151, 1996, p. 111-140.
- TERRISSE, Michel, « Aux origines de la méthode de la reconstitution des familles. Les Suédois d'Estonie de Hannes Hyrenius », *Population*, 30 (hors-série), 1975, p. 143-154.
- VERJUS, Anne, *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*, Paris, Fayard, 2010.
- WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France de la Renaissance à nos jours*, Rennes, Éditions Ouest France, 2003.
- ZELLER, Olivier, « Rapports ancillaires et mobilité des domestiques à Lyon au XVIII^e siècle », *Histoire, économie et société*, 11 (2), 1992, p. 237-275.
- , « Mobilités individuelles, cycle et vieillissement d'une famille. Le livre de raison d'un échevin lyonnais au XVIII^e siècle », *Annales de démographie historique*, 2, 2004, p. 119-142.